

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 30-11-2022**

**PRESENTS** : GAGNE Didier, MAILLET A, VALETTE J, PORNET J, GAGNE B, TRIOL H, SIMONNET Y, MONTFAUCON PH, CZAOLICI B, TOUILLET M, FARGEAT G , POTIGNON PH, LAURENT R.

**EXCUSES** : GICQUEL A

- Le président informe que le CD 71 a versé la somme de 640€ à la pétanque parodienne suite aux résultats obtenus par les diverses équipes en championnat des clubs.
  
- La transmission des feuilles de match devrait se faire sous 48 h au CD 71 par le club organisateur. En ce qui nous concerne ce sera 2 organisations pour l'année. Une première pour le championnat Seniors et une seconde pour le championnat Vétérans.
  
- Pour la participation des féminines au championnat des clubs il est nécessaire d'avoir au minimum 9 licenciées qui souhaitent participer ce qui impose de revoir le nombre de féminines intéressées.
  
- Proposition d'organiser le «Bol d'Or Féminin» le 4 Mars 2023 à la demande du CD71. Devant les conditions imposées par le CD 71 le bureau demande avant de prendre la décision des compléments d'informations
  
- Il est rappelé que les tenues homologuées sont obligatoires pour les championnats Pantalons et Vestes ou Polos.
  
- Réunions des responsables équipes vétérans le lundi 5 décembre à 18 H. composition des équipes.

- Concours prix des commerçants ou 10H d'été fin juillet 2023 décision mise en suspend pour le choix de l'épreuve, le nombre d'équipe à engager et la composition des équipes.
- Un 128H triplètes pour les 10h d'été nécessite une organisation tant au niveau des jeux que de la restauration et le club n'a peut-être pas la structure suffisante surtout en personnel bénévole pour assurer le bon déroulement.
- Championnat de tir individuel l'organisation pourrait être possible au niveau local avec l'achat de matériel. Les participants qualifiés pour la suite devront s'attendre à des déplacements de plus en plus loin.
- Gouter des enfants fixés au 15 décembre.
- Brigitte est félicitée pour son travail en ce qui concerne l'entretien des lieux fréquentés par les joueurs et notamment des sanitaires. C'est une décision du bureau de la pétanque
- Les frais kilométriques remboursés aux équipes engagées dans les championnats a été mis sur le tapis des discussions et fera l'objet d'un prochain débat avant le départ des championnats
- Appel aux bonnes volontés pour les 10H d'hiver les personnes inscrites pour travailler seront consultées pour les diverses permanences d'un commun accord avec les organisateurs.

- Le calendrier pétanque Parodienne est officialisé
- La séance est levée à 20H